



Commune de Teillé – P.L.U.

Zonage d'assainissement – Notice

La commune de Teillé dispose d'un zonage d'assainissement. Une première mise à jour a été effectué parallèlement à l'élaboration du PLU, en 2002. L'ensemble des zones Ua, Ub et AU était alors intégré dans les zones d'assainissement collectif, au même titre que les secteurs de La Renaudière et de La Plonnière (raccordé au réseau de l'agglomération), et de La Guibretière (disposant de son propre réseau collectif). Les autres secteurs de la commune relevaient de l'assainissement non collectif.

Dans le cadre de la présente révision du PLU et afin de tenir compte des nouveaux projets, une nouvelle mise à jour est en cours (maîtrise d'ouvrage COMPA).

Son enquête publique devrait être conjointe avec celle de la révision du PLU.